

Février 2015

Dans ce numéro :

- 1 Edito
- 2 CTL du 19/01/2015
- 3 « La souffrance au travail tue dans le service public »
- 4 Le projet de loi MACRON

et quelques brèves...



**NE RESTEZ PAS
ISOLES !**



Vendredi 6 février, l'Union Régionale Ile de France (URIF) CGT a appelé à participer au rassemblement organisé à Paris, Place des Victoires, au siège de la Banque de France, pour dire : **Solidarité avec le peuple grec ! Non au coup d'état de la BCE !**

La décision de la BCE de priver les banques grecques de s'alimenter auprès d'elle à des taux avantageux conduit à couper les financements à la Grèce. C'est donc une déclaration de guerre au peuple grec et au nouveau gouvernement qui a été élu le 25 janvier.

Les motifs sont explicites de la part de la BCE : faire pression sur le gouvernement pour qu'il maintienne les mesures structurelles (baisse des salaires, privatisations, disparition des conventions collectives.....). Notre solidarité doit être sans faille, car l'oligarchie européenne veut détruire dans l'œuf le choix du peuple grec de s'attaquer à l'ordre libéral.

En bon élève, le gouvernement Hollande-Valls, après avoir injecté des milliards aux entreprises grâce au « Pacte de Responsabilité », entend poursuivre son œuvre de démantèlement du code du travail et de tous les acquis des salariés avec son projet de « Loi Macron » (voir article).

**Pour la CGT, un seul mot d'ordre :
la MOBILISATION pour le retrait de ce Pacte et projet de loi destructeurs !**

Les dernières actions menées, telles que les manifestations contre le projet de loi Macron, la mobilisation des cheminots, des salariés de l'Energie, ainsi que le conflit des routiers, ont démontré la capacité des salariés à se mobiliser avec une CGT visible sur le terrain des revendications.

De même, les mobilisations syndicales en Espagne, en Belgique et en Italie, comme le résultat des élections en Grèce, sont porteurs d'espoir pour de nombreux citoyens, en créant une fissure dans le paysage européen monocorde, ultralibéral et austéritaire.

Dans le cadre du processus de lutte engagé confédéralement, la CGT porte toutes les initiatives en cours, et à venir, décidées par les organisations et **propose une journée nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle de mobilisation et d'arrêts de travail.**

Pour y parvenir, elle travaillera à créer les conditions de l'unité syndicale la plus large afin de redonner espoir aux salariés en proposant des alternatives aux politiques d'austérité et en agissant pour une autre répartition des richesses créées par le travail.

Contre la stratégie du patronat et la politique du gouvernement, pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour l'emploi durable, pour l'amélioration des conditions de travail, pour des services publics de qualité et un haut niveau de protection sociale !

La section CGT Finances Publiques de l'Essonne appellera dans l'unité la plus large les collègues à la mobilisation pour le retrait du Pacte de Responsabilité et de ce projet de loi Macron.

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 19 JANVIER 2015

Le CTL du 19/01/2015 siégeait en seconde convocation suite au boycott du 9 janvier.

La CGT Finances Publiques a lu une **déclaration liminaire** (en ligne sur notre site <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>) rappelant le drame du collègue de L'Hay les Roses qui s'est suicidé. La CGT Finances Publiques du Val de Marne titre ainsi son journal « Le Piqu'sous » de janvier : « **La souffrance au travail tue dans le service public** »...

Parce que la souffrance au travail concerne toute la DGFIP, elle est aussi en Essonne, et nous avons une nouvelle fois alerté la direction du nombre grandissant de services en difficultés et donc de collègues en souffrance.

La direction qui avait exprimé en première convocation, un constat partagé des conséquences des suppressions d'emplois, n'a pas voulu participer au vote symbolique du **vœu demandé par les organisations syndicales d'arrêt des suppressions d'emplois** ... elle a indiqué qu'elle s'en tenait à son propos initial, et ferait remonter le vœu des OS à la centrale.

La CGT Finances publiques est intervenue pour rappeler que la gravité de la situation dans les services nécessiterait pourtant une intervention plus solennelle des DDFIP et donc de la DDFIP du 91,

auprès de la DG ! La présidente a cependant indiqué qu'elle ferait remonter ce sujet au tout prochain séminaire des DDFIP.

Ce CTL dit « Emploi » avait donc le goût amer des 30 nouvelles suppressions annoncées en Essonne :

- 2 A+, - 9 A, - 6 B dont 1 géomètre, - 13 C !

A l'initiative de la CGT Finances Publiques, une pétition intersyndicale des organisations CGT, FO et Solidaires qui avaient boycotté la première convocation, a circulé dans le département : ont ainsi été remises les **638 premières signatures** de la pétition intersyndicale. Nous avons demandé qu'elles soient annexées au PV du CTL, et avons voté contre le point « emploi » de cet ordre du jour du CTL.

Ont également été annoncées par la direction les fermetures programmées des trésoreries de **Montgeron, Vigneux et Draveil** au 01/01/2016 (après accord du ministre) : elles seront regroupées sur Brunoy.

Nos élus ont interpellé la direction à propos des interrogations pour **Savigny** : la direction a indiqué ne pas avoir d'info pour l'instant, et être en attente d'une réunion avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour une lisibilité quant au regroupement de la partie hospitalière sur Longjumeau, ce sujet n'étant toujours pas tranché.

Les « **Equipes accueil** » sont recréées au TAGERFIP : elles seront officiellement mises en place au 01/09/2015, sur la base du volontariat : une fiche de vœux sera à effectuer. Cette équipe sera éligible à la prime d'accueil, pour les titulaires et les remplaçants. La prime est reconduite pour 2014, elle sera mise en paiement en février/mars. Nous avons rappelé la question de l'enregistrement d'Etampes qui participe au planning de réception de l'enregistrement ET du SIE : la question va être tranchée pour 2014 à très court terme.

Les ponts naturels sont arrêtés au vendredi 15 mai et lundi 13 juillet : nous avons rappelé qu'il n'est pas acceptable que l'on impose des congés à tous, et avons demandé que les collègues puissent venir travailler dans un centre fermé au public, comme le jeudi après-midi : cette question reste en suspens... Pour autant, conscients que certaines de ces fermetures imposées permettent aux collègues de prendre ces ponts sans conditions de nécessité de service, nous avons décidé un vote d'abstention sur ce point.

Pour **Corbeil** : une visite prochaine de la DG des bâtiments de la Rue Féray est annoncée ; dans les options possibles, voire probables, le passage en SIP

comptable au 21Bis après travaux de réhabilitation, fermeture de la trésorerie et relogement du CDIF et d'autres services sur Corbeil ; par ailleurs, nos élus ont demandé si l'embauche d'un intérimaire en qualité de gardien au CDIF serait maintenue : la direction a confirmé.

Les **PCRP** (Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine) : ces pôles seront mis en place en Essonne au 01/09/2016, date limite prévue par l'instruction. Leur création sera intégrée au prochain CTL emploi fin 2015, début 2016. Une réflexion est en cours, une concertation va être organisée.

S'agissant de l'ouverture ou plutôt la **fermeture des services** au public : la direction va envoyer un questionnaire à tous les agents concernés par l'accueil ; un groupe de travail va se mettre en place (direction, chefs de services, agents) pour faire le bilan de l'expérimentation, et décider des suites, si pérennisation ou non, comme la possibilité d'une augmentation des plages de fermeture. Les décisions sur ce point seront actées en CTL en mars, pour une probable mise en application au 1^o juillet prochain.

RSP forcé (Refonte des Systèmes de paiement) : le 91 devait expérimenter cette application ; mais comme l'expérimentation n'est manifestement pas au point dans l'Eure, petite direction, il n'est pas envisagé pour l'instant (2015) que

l'expérimentation soit mise en œuvre dans une grosse direction comme l'Essonne, ce qui doit être confirmé par Cap numérique... à suivre.

L'accueil à Grigny, Juvisy : la direction ouvre la possibilité (ponctuelle compte tenu de la situation actuelle particulière) pour les collègues de l'accueil qui le souhaitent de ne pas mettre de badge avec leur nom, ou de mettre un nom d'emprunt qui sera communiqué au chef de service.

La CGT Finances Publiques a ensuite posé des questions diverses :

↳ Nos élus ont demandé le devenir des avances faites par les collègues ayant **réservé le voyage « Les Cyclades » qui a été annulé** : le voyageur étant en liquidation, la direction nous a indiqué qu'il était recherché un reprenneur de ce voyage, mais qu'à défaut l'assurance du voyageur devrait rembourser les acomptes versés.

Les collègues concernés peuvent nous saisir en cas de nouvelles difficultés.

↳ **A Etampes** : où en est-on pour l'ascenseur ? Le devis est accepté, la direction relance le prestataire pour une intervention rapide. La direction prend connaissance que le contrat de la 2^o femme de ménage va prendre fin, et va étudier la question pour son remplacement avec la société de nettoyage.

Nous invitons les collègues à nous rappeler si ces questions demeuraient.

↳ **A Arpajon** : les questions sanitaires, propreté, pompe de relevage, orientation des contribuables à l'accueil, sécurité, ont été posées, et vont toutes être traitées, certaines devant être expertisées.

Nous reviendrons en audience chercher les réponses.

↳ **A Massy** : les collègues demandent des grands ou double-écrans. La direction nous répond qu'une centaine de grands écrans en stock vont être déployés dans les 2/3 mois sur les SIP, une commande complémentaire est en cours.

↳ **A la FI de Palaiseau** : la question de l'emplacement du service est re-posée ; il est pour le moins surprenant que la direction ait refusé la proposition des collègues de ce service de remettre la FI dans ces anciens bureaux, au prétexte que l'espace ne supporterait pas le poids de ses armoires (sic) ! Nous avons rappelé le rapport fait par le médecin de prévention, et les problèmes de santé (asthme notamment) dans ce service : la proposition sera réexaminée en 2015 avec un plan d'ensemble du site. Nous ré-interviendrons si rien n'est fait d'ici le prochain CTL de mars.



Scandale à la DGFIP : 3 000 emplois vacants !

Aujourd'hui, il y a les suppressions d'emplois... et il y a les vacances d'emplois !...

Alors même que des postes sont votés et budgétés par la Loi de finances, ils sont aujourd'hui sans titulaires... Autrement dit, il s'agit bien de suppressions d'emplois déguisés !

« LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL TUE DANS LE SERVICE PUBLIC ! »

C'est ainsi que s'est exprimée la section CGT Finances Publiques du Val de Marne dans son dernier journal « Le Piqu'sous ».

Pascal, qui travaillait au SIE de L'Hay les Roses, s'est suicidé le 7 janvier dernier. En cause, une souffrance au travail qui n'était plus supportable...

220 collègues venus de tout le Val de Marne ont manifesté, silencieusement, dans les rues de L'Hay, en hommage à leur collègue, notre collègue.

Le Journal le parisien du 17 janvier : « Dans la foule, il ne fait aucun doute que l'acte désespéré du quadragénaire est lié à une souffrance au travail : **« Le lien est clairement établi, affirme une femme. Il avait dit à sa mère qu'il n'en pouvait plus. »** En cause, une surcharge de travail. **« Cela fait longtemps que l'on alerte sur les sous-effectifs de ce centre, reprend un syndicaliste. Il avait dit qu'il en avait assez de travailler dans ces conditions.»**

**COMBIEN DE DRAMES ENCORE
AVANT QUE NE CESSENT LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ?!**



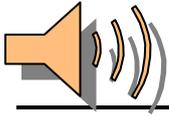
Le journal Le Monde du 19 janvier dernier :



« Les 1% les plus riches posséderont bientôt la moitié de la richesse mondiale. Selon Oxfam, les 1% les plus riches posséderont bientôt autant que les reste de la population mondiale.

« La moitié des richesses du monde aux mains d'une infime minorité »

« Ou comment les plus riches continuent de s'enrichir ! L'austérité... pas pour tout le monde !!!



LA LOI MACRON DU SUR MESURE POUR LE MEDEF !

La situation économique continue de se dégrader avec l'augmentation du chômage, de la précarité... et le gouvernement s'obstine dans ses choix politiques et économiques : l'austérité pour les salariés, des milliards pour le patronat !



Actuellement examiné par l'assemblée Nationale, le projet de loi «MACRON» constitue un grave recul en matière de droits collectifs et individuels pour les salariés.

Le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF.

Avec le projet de loi Macron il s'agit de «libéraliser» ou déréglementer de nombreuses professions mais aussi d'imposer de nouvelles régressions sociales.

-La libéralisation du travail du dimanche et de nuit se fera au détriment des créations d'emploi et du niveau de salaire, avec des remises en cause de la majoration du travail du dimanche et de nuit.

Pour les autorisations d'ouverture le dimanche, Il faudra soit un «accord collectif ou territorial», soit une «décision unilatérale de l'employeur» qui fixe les contreparties. On est loin de l'accord du salarié pour travailler le dimanche. Et en cas de décision unilatérale de l'employeur le salaire ne sera pas doublé automatiquement pour les entreprises de moins de 20 salariés.

C'est pourquoi les salariés luttent dans l'unité contre

l'extension de l'ouverture des magasins le dimanche.

-La libéralisation du transport de voyageurs par autocar met directement en concurrence le rail et la route ; c'est une hérésie économique, sociale et environnementale : c'est tout un pan des services publics qui serait livré à l'appétit des capitaux financiers : **après les autoroutes, les aéroports, encore une fois, on privatise les bénéfices.**

-La sécurisation des employeurs continue, sous couvert de simplification, avec une réforme annoncée par voie d'ordonnance de l'Inspection du Travail et de la médecine du travail : **les plans de licenciement de moins de 10 salariés, simplifiés, n'auront plus à être validés par l'administration du travail ;** une nouvelle sécurisation des

licenciements **pour empêcher l'annulation des licenciements sans motivation économique...**

-La remise en cause des conseils des prud'hommes avec notamment : l'autorisation des « conventions de procédure participative » suite à contentieux entre un salarié et son employeur, qui empêcherait la saisine des prud'hommes ; la mise en place de juges professionnels au détriment des juges prud'hommes élus, l'instauration d'un arsenal disciplinaire à caractère antisyndical...

-L'examen du permis poids lourd et du code privatisés, Macron projetant même des amendements permettant d'aller encore plus loin dans la réforme, pourquoi pas pour la pratique du permis voiture.

Ce projet de loi, en débat au Parlement, est guidé par une logique de déréglementation généralisée qui n'a comme objectif que le maintien des profits aux dépens des salaires, des

pensions, seuls moyens de vivre pour la majorité de la population et au détriment de la protection sociale. Il n'est en rien créateur d'emplois et n'apporte aucune réponse au chômage en hausse : au

31/12/2014, le nombre total de chômeurs s'élève à 5 218 200, soit une augmentation de 6,4 % sur un an !

Après les mobilisations du 26 janvier et du 29 janvier, ce 10 février **les salariés du commerce de Paris sont venus réaffirmer leur opposition à l'extension du travail du dimanche et aux nocturnes, et** leur attachement aux droits collectifs et individuels, notamment à la prud'homie mise à mal par le projet tentaculaire du ministre de l'Economie.

Le nouveau secrétaire général de la CGT, **Philippe Martinez** a rencontré notamment ces femmes salariées des grands magasins des Champs Elysées à la pointe du combat contre le travail de nuit.

Il a affirmé que *"le projet de loi Macron est le contraire de la modernité. La modernité c'est de pouvoir profiter de sa famille, de ses amis, de pratiquer des activités dans la vie associative. Mais il faut pour cela augmenter les salaires, permettre aux salariés de consommer pour redresser l'économie et réduire le temps de travail."*

Plus d'égalité, plus de fraternité, c'est ce que nous voulons, c'est le contraire de la loi Macron !

Cette loi ne doit pas être votée, elle doit être retirée !



Une bonne nouvelle :

Le ticket restaurant à 6 € : ça commence le 1^{er} Mars 2015.

NE RESTEZ PAS ISOLEES ; syndiquez-vous à la CGT !

Et aussi, toutes les informations de notre section sur notre site internet :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>